

Propos financiers

Investir pendant une reprise boursière



Une reprise boursière typique, cela n'existe pas. Parfois, elle dure aussi peu que quelques mois, quelques fois aussi longtemps que plusieurs années. Certaines reprises se passent en douceur, d'autres sont extrêmement volatiles.

Comment investir pendant une reprise boursière, alors qu'on ne sait même pas combien de temps elle va se poursuivre ni de quelle façon elle va évoluer ?

Ce que font les gestionnaires de placements

Les gestionnaires de placements adoptent en général l'une ou l'autre de deux approches quand le marché se redresse. Dans l'approche active, ils investissent rondement dans des secteurs qui se sont surpassés lors des reprises précédentes ou qui arrivent en tête de liste de ceux qui devraient le faire pendant la présente reprise. Dans l'approche passive, ils s'assurent que le portefeuille reste bien diversifié tout au long du cycle économique, afin de tirer profit des secteurs performants tout en évitant les risques. Les deux approches ont leurs avantages et fonctionnent aussi bien l'une que l'autre.

Comment réagissent les investisseurs

Quand le rétablissement du marché s'opère dans une grande volatilité, certains investisseurs hésitent à courir le risque que leurs nouveaux placements perdent de la valeur. Ils sont tentés de

tout arrêter et d'attendre que le marché se stabilise et reprenne des forces avant de retourner dans l'arène. Mais rester sur la ligne de touche n'est pas sans danger. S'ils recommencent à acheter alors que le prix des actions est plus élevé, ils obtiendront moins de titres pour leur argent. En l'occurrence, il est préférable de rester fidèles à vos contributions habituelles.

Si le redressement est robuste et se fait en douceur, certains investisseurs voudront majorer le montant de leur contribution ou placer leur prime annuelle ou leur remboursement d'impôt. Quel que soit le marché, c'est toujours une bonne idée de rehausser vos investissements si cela vous permet d'atteindre l'un de vos objectifs financiers – mais vous devez respecter la manière dont vos actifs sont répartis. Si vous ajoutez uniquement des actions à votre portefeuille, vous pourriez dépasser votre seuil de tolérance au risque.

Si vous souhaitez discuter de vos contributions courantes ou investir un montant forfaitaire durant une phase ou l'autre du cycle économique, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

B | C | P

BERNIER | CROTEAU | PELLETIER
GESTION DE PATRIMOINE INTÉGRÉE

Yves Bernier

Conseiller principal en gestion de patrimoine et gestionnaire de portefeuille
Téléphone : 514 412-3579
y.bernier@bnc.ca

Émilie Croteau

Conseillère en gestion de patrimoine
Téléphone : 514 412-3772
emilie.croteau@bnc.ca

Robyn Pelletier

Conseiller principal en gestion de patrimoine
Téléphone : 514 871-5076
robyn.pelletier@bnc.ca

Amélie St-Jacques

Associée principale en gestion de patrimoine
Téléphone : 514 412-3045
amelie.stjacques@bnc.ca

John Gliserman

Analyste en Placements
Téléphone : 514 412-3767
john.gliserman@bnc.ca

Maude Gagnon

Associée
Téléphone : 514 412-2756
maude.gagnon@bnc.ca

Le Groupe Bernier Croteau Pelletier Financière Banque National Gestion de Patrimoine

1 Place Ville-Marie, bureau 1700
Montréal (Québec) H3B 2C1
Sans Frais : 1 866 626-0636
Télécopieur : 514 879-3873

Certains investisseurs s'inquiètent des effets qu'aurait sur leurs investissements des événements tels que la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient. Il faut se rappeler que les crises mondiales vont et viennent, mais que les marchés boursiers finissent toujours par rebondir avec le temps. Donc, si vous vous focalisez sur vos objectifs à long terme, vous aurez l'esprit en paix.

Quand la vie change, votre situation financière change aussi



La vie, c'est ce qui se passe pendant qu'on fait autre chose, dit-on. Tout le monde voit sa vie changer un jour ou l'autre, et n'importe lequel de ces changements peut avoir des conséquences financières.

Voici quelques exemples illustrant comment certaines situations ou certains événements influencent votre planification patrimoniale et vos investissements.

Aider l'un de ses petits-enfants

Arthur, le petit-fils de Rohan, a des besoins particuliers et est admissible à un crédit d'impôt pour personnes handicapées. Ses parents peuvent donc investir dans un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI). Rohan possède des économies qu'il entendait léguer à ses proches dans son testament, mais il a décidé d'en déposer une part dans le REEI d'Arthur

où ces cotisations à impôt différé vont croître. Les fonds seront investis principalement dans des titres axés sur la croissance puisqu'on ne devra les retirer que dans quelques décennies, quand Arthur en aura besoin.

Après un divorce

Joseph vient de divorcer et il a entrepris de changer de testament, de liquidateur, d'héritiers – et de modifier son portefeuille d'investissements. Il a toujours été un investisseur agressif. Son ex-femme était plus conservatrice. Par conséquent, leurs portefeuilles s'équilibraient au sein de leur couple. Mais le divorce a incité Joseph à repenser l'allocation de ses actifs. Le versement de la prestation compensatoire, qui comprend une pension alimentaire pour leur enfant, a atténué sa tolérance au risque. Joseph a donc augmenté la part de son portefeuille dévolue aux titres à revenu fixe, et bien qu'il cherche toujours la croissance, ses choix se portent sur des investissements moins hasardeux.

Rebondir après une perte d'emploi

Après avoir travaillé pendant 20 ans pour une agence spécialisée en organisation d'événements, Colleen a perdu son emploi lorsque l'entreprise a été acquise par une société nationale. Colleen pensait depuis quelque temps

déjà à s'établir à son compte et elle a discuté avec son conseiller de la possibilité de financer elle-même les coûts de démarrage. Colleen décide de se lancer. Son indemnité de départ lui fournira un coussin financier durant la phase de planification et même au-delà. Elle pourra aussi retirer de l'argent de son compte d'épargne libre d'impôt (CELI), qu'elle renflouera avec le temps.

Prendre soin de ses parents

La mère âgée de Liena vit seule et a besoin d'aide au quotidien. Liena et son mari ont discuté de la possibilité qu'elle cesse de travailler pour prendre soin de sa mère. Mais comme Liena ne devait prendre sa retraite que dans trois ans, le couple veut savoir quelles seront les conséquences financières. Ils en ont discuté avec leur conseiller à qui ils ont posé deux questions. Si le mari prend sa retraite à la date prévue, quel effet aura la perte du salaire de Liena sur leur revenu à la retraite? S'ils veulent que leur revenu de retraite ne change pas, pendant combien d'années de plus le mari devra-t-il travailler?

N'hésitez pas à nous consulter si votre situation change, que ce soit sur le plan conjugal, familial, financier ou autre. Pendant que vous vous occuperez de l'aspect personnel, nous vous aiderons à régler le côté financier.

Les finances recomposées d'une famille recomposée

Quand l'un ou l'autre des parents se remarie, sa situation financière change, surtout si les nouveaux mariés ont des enfants d'un mariage précédent. Voici quelques aspects qui exigent souvent des ajustements.

Les enfants et l'argent. Chacun des conjoints peut avoir des principes différents sur ce plan. L'un remet à ses enfants une allocation hebdomadaire sans rien demander en retour, tandis que l'autre les récompense quand ils accomplissent certaines tâches. L'un pense qu'un adolescent devrait travailler à temps partiel pendant l'année scolaire, mais l'autre croit que cela pourrait nuire à ses études. Quand on n'est pas du même avis, on doit en discuter ouvertement, essayer de comprendre et faire des compromis.

Les finances familiales. La gestion de l'argent peut prendre un autre tour pour les conjoints, individuellement ou collectivement. Il se peut que l'un des deux doive suivre un budget pour la première fois de sa vie afin de réussir à payer la pension alimentaire et l'hypothèque plus élevée de la nouvelle maison. Si chacun arrive avec des enfants, le couple pourra vouloir répartir équitablement entre ceux-ci leurs épargnes-études.

La planification successorale. Le changement le plus important au chapitre de la planification successorale consiste souvent à trouver le moyen de partager l'héritage entre son conjoint actuel et ses enfants du mariage précédent. Pour cela, on doit faire appel à son conseiller financier et à un notaire. Donner de son vivant, créer une fiducie ou se procurer une assurance vie sont autant de moyens d'y arriver.



Déménager dans plus petit devrait-il faire partie de vos projets de retraite ?

Il se peut qu'à l'approche de votre retraite, ou pendant celle-ci, vous ayez songé à déménager dans plus petit.

Vendre votre maison est particulièrement tentant quand sa valeur représente une bonne part de vos actifs. En débloquant ce capital, une foule de possibilités s'offrent à vous — comme faire le tour du monde ou acheter une résidence secondaire. Cet argent pourrait servir à améliorer votre revenu de retraite et votre train de vie. Il pourrait aussi vous permettre de vous retirer quand vous le voudrez ou de ne pas travailler à temps partiel pendant votre retraite.

Mais il ne s'agit pas toujours d'une décision de nature financière. Certaines personnes rêvent de vivre en condo pour jouir de la vie et ne plus avoir à déblayer la neige, tondre le gazon et s'occuper des réparations. D'autres, qui avaient choisi de vivre près de leur travail, aspirent maintenant aux joies de la campagne. Les retraités qui

passent la saison chaude au chalet et la saison froide dans le Sud n'ont peut-être même plus besoin de leur maison.

Pourquoi rester

Même si déménager dans plus petit vous était avantageux financièrement, vous pourriez préférer rester chez vous pour des raisons pratiques ou psychologiques. Votre maison et votre voisinage vous apportent un confort et un réconfort que vous n'êtes pas certain de retrouver ailleurs. Déménager est stressant, tout comme trouver un nouveau médecin, un autre dentiste et toute sorte de professionnels de la santé. Vous chérissez votre maison parce que c'est là que vos enfants reviennent à Noël, aux anniversaires et pour vous rendre visite. Ou vous avez toujours considéré votre maison comme une partie de votre patrimoine, comme un héritage important et exempt d'impôt pour vos enfants.



Déménager ou rester là

Si vous songez à déménager d'abord et avant tout pour des raisons financières, n'hésitez pas à solliciter notre avis. Nous tiendrons compte du coût de votre prochaine demeure et calculerons dans quelle mesure cela augmentera votre revenu ou vous permettra de réaliser vos rêves de retraite. Avec nous d'un côté pour vous guider financièrement, et vous de l'autre pour soupeser les considérations personnelles, vous aurez tout en main pour prendre la meilleure décision.

Finances personnelles

Utiliser son REER pour financer une maison ou des études



Quand quelqu'un a besoin d'argent pour atteindre un objectif important ou faire face à une dépense imprévue, le puiser dans son régime enregistré d'épargne-retraite est habituellement la dernière solution à laquelle on a recours. En effet, cette somme sera imposée à titre de revenu et réduira d'autant le maximum déductible au titre de vos REER.

Il y a cependant deux exceptions à cette règle dont vous-même ou un membre de votre famille pouvez bénéficier. Il vous est permis de retirer de l'argent de votre REER dans le cadre du régime d'accession à la propriété (RAP) et du régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP). Cet argent ne sera pas imposé ni soustrait de votre maximum déductible.

Régime d'accession à la propriété

Le régime d'accession à la propriété est un programme qui permet à ceux qui achètent leur première maison de retirer jusqu'à 35 000 \$ exempts d'impôt de leur REER, à la condition de les rembourser conformément à certaines modalités précises. Évidemment, ils peuvent aussi utiliser leur compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) pour faire la mise de fonds.

Une nouvelle disposition intéressera tout spécialement les personnes qui viennent de se séparer ou de divorcer — car c'est parfois un épisode financièrement douloureux. Elles sont autorisées à se servir du régime d'accession à la propriété (RAP) pour acquérir une nouvelle demeure ou pour racheter la part de leur ex-conjoint dans la maison qui est actuellement la leur.

Régime d'encouragement à l'éducation permanente

Ce régime est destiné à encourager les adultes à entreprendre des études

ou à perfectionner leurs compétences. Grâce à ce programme, vous pouvez retirer jusqu'à 20 000 \$ de votre REER pour financer vos études ou votre formation ou celles de votre conjoint.

Soupeser les répercussions financières

Car oui, il y en aura dans un cas comme dans l'autre. Vous mettrez des années à rembourser l'argent que vous aurez retiré, ce qui signifie que cet argent, qui est en fait un investissement à impôt différé, sera privé de croissance pendant tout ce temps. Toutefois, en poursuivant vos études grâce au régime d'encouragement à l'éducation permanente, vous pourriez obtenir un meilleur salaire — et qui dit meilleur salaire dit cotisations plus élevées au REER. Et en vous achetant une maison à l'aide du régime d'accession à la propriété, vous pourriez épargner le coût de l'assurance prêt hypothécaire, voire passer du statut de locataire à celui de propriétaire.

Méfiez-vous des prévisions

En janvier dernier, on nous avait annoncé l'imminence d'une récession mondiale en 2023. On n'y échapperait pas, prédisaient les institutions financières, les analystes et les experts, dans les médias spécialisés et dans les médias ordinaires.

Mais on y a échappé pendant le premier trimestre, le deuxième trimestre et même le troisième...

Certains vont jusqu'à l'appeler la récession la plus attendue qui n'est jamais venue.

Loin de nous l'idée de prétendre qu'il n'y aura pas de récession. Mais si et quand elle va se produire, nul ne le sait, même pas les experts.

À l'aube de la nouvelle année, les prédictions pour 2024 vont bon train. Toutefois, personne ne peut prédire régulièrement l'évolution de l'économie ou du marché boursier,



alors ne laissez pas l'avis des uns et des autres influencer votre façon d'investir. Encore moins vous perturber psychologiquement ou vous inquiéter inutilement pendant des mois.

Profitez de votre retraite pour parler de vos finances avec votre conjoint



Imaginons qu'un des conjoints gère exclusivement les affaires du couple. Imaginons maintenant que ce conjoint décède le premier.

Le veuf, ou la veuve, devra apprendre à vivre seul, avec tout ce que cela comporte de bouleversements psychologiques et pratiques. Et voilà que cette personne se retrouvera responsable de la planification patrimoniale et devra en plus s'occuper de toutes ses autres obligations financières. C'est beaucoup, assez pour se sentir dépassé.

Évidemment, son conseiller saura la guider, mais la transition se passerait mieux et serait moins accablante si ce conjoint était déjà au courant de la situation. C'est pourquoi il est important de parler de vos affaires avec votre conjoint. Il n'est pas nécessaire qu'il devienne expert en la matière, mais juste qu'il ait un aperçu des investissements, des sources de revenus et de la succession. Il se sentira ainsi plus à l'aise quand viendra le temps de prendre les rênes de sa situation financière.

Savez-vous ce que vous valez ?

À peu près tout le monde doit un jour ou l'autre prendre une décision qui l'oblige à deviner à quoi ressemblera son avenir financier. Voici quelques exemples.

Vous vous demandez si vous pouvez aider votre enfant à verser la mise de fonds pour l'achat de sa première maison. Ce don considérable compromettra-t-il vos objectifs d'épargne en vue de votre retraite ? Pour le savoir, contactez votre conseiller. Nous évaluerons quel effet auront des dons de divers montants sur vos objectifs et, à la lumière de ces différents scénarios, la solution vous apparaîtra plus clairement.



Un futur retraité aimerait savoir s'il aurait avantage à remettre le début des versements des prestations du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec. Il est au courant qu'elles seront plus élevées, mais il se demande quelle différence cela fera.

Un particulier s'interroge sur la manière de couvrir la future dette fiscale sur les actifs de sa succession. Dans un premier temps, il faudra évaluer l'impôt qu'il aura à payer en fonction de son espérance de vie.

Quand pour prendre une décision aujourd'hui, il vous faut avoir un aperçu de votre avenir financier, contactez-nous. Nous vous fournirons des projections qui vous aideront à prendre une décision éclairée.